

Modalités de la Commission pour l'attribution des Championnats de France 2020

Document destiné aux équipes d'organisation candidates

Association Française de Speedcubing

14 janvier 2019

Préambule

Ce document est destiné aux équipes candidates à l'organisation des championnats de France de speedcubing 2020. Il présente les modalités spécifiques aux candidatures de l'édition 2020.

Membres de la Commission

La Commission est composée des 5 membres décisionnaires suivants :

- Clément Cherblanc (2014CHER05)
- Vincent Colin (2017COLI04)
- Nicolas Gertner (2013GERT01)
- Philippe Lucien (2011LUCI01)
- Lina Tissier (2009TISS01)

Échéances

Dépôt des candidatures

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 mars 2019. Le dépôt se fait auprès de la Commission des Championnats de France, à l'adresse e-mail commission-cdf2020@speedcubingfrance.org.

Annonces

L'équipe sélectionnée par la Commission pour organiser les Championnats de France 2020 en sera notifiée le 14 avril 2019.

La décision sera rendue publique lors des Championnats de France 2019 (St-Germainen-Laye, 20 - 22 avril). L'annonce officielle sera faite conjoitement par un membre de l'équipe organisatrice et par un membre de la Commission.

Dans la mesure du possible, la Commission souhaiterait que la compétition soit officialisée par la WCA au moins 4 mois avant l'événement.